EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le six avril deux mille dix-sept, à dix-neuf heures, les Conseillers Communautaires se sont réunis pour le Conseil Communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire: 31/03/2017

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS: Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Camille DUDOGNON, Dominique GILLES, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Dominique MARQUET, Michelle MONDIT, Michel PARVY.

EXCUSES: Catherine CELESTIN (délégation de vote à Jean-Pierre ESTRADE), Estelle DELMOND (délégation de vote à Monique BLONDEL), Paul DUCHEZ (délégation de vote à Sylvette CHADELAUD), Frédéric LEMARCHAND (délégation de vote à Josiane ROUCHUT), Alexandre MAZIN (délégation de vote à Michel PARVY), Sébastien MOREAU (délégation de vote à Franck LETOUX), Christine RIFFAUD.

ABSENT: Xavier NOUHAUD.

Dominique MARQUET a été élu secrétaire de séance.

2017-060: PETITE ENFANCE - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de communes de Noblat,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Bernard DUMONT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par Monsieur le Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Monsieur Bernard POUSSIN présente le résumé suivant du compte administratif 2016 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses /	Recettes /	Dépenses	Recettes /	Dépenses /	Recettes /
	Déficit	Excédent	/ Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Opérations de l'exercice	341 519,81	343 589,81	396,00	3 344,86	341 915,81	346 934,67
Résultats de clôture		2 070,00	12	2 948,86		5 018,86
Résultats reportés				2 252,43		2 252,43
Totaux cumulés		2 070,00		5 201,29		7 251,29
Restes à réaliser	==					
Résultats définitifs		2 070,00	*** PA	5 201,29		7 271.29

En l'absence de Monsieur le Président, Alain DARBON.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 30 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Approuve le compte administratif 2016 du budget annexe de la petite enfance.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme. Le 7 avril 2017

Le Président,

Alain DARBON

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

PETITE ENFANCE - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Date de transmission de l'acte :

13/04/2017

Date de réception de l'accusé de

13/04/2017

réception:

Numéro de l'acte :

2017-060 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

087-248719361-20170406-2017-060-DE

Date de décision :

06/04/2017

Acte transmis par :

Alain DARBON

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

